

Du 30 décembre 2016 au
13 janvier 2017

Bâtiment

Notre secteur concentre un grand nombre de petites entreprises. Il y est très difficile pour bon nombre d'entre nous de se faire entendre par le patron.



Trop d'heures de travail non payées, trop de pression pour que les chantiers soient terminés à la va-vite. Nous savons que tous seuls nous n'avons aucun pouvoir ou presque face à notre patron. Nous savons aussi que nos patrons, eux, sont organisés à la FFB, la CAPEB, la FNTP et la FFIE c'est à dire dans leurs syndicats patronaux.

Réunir tous les travailleurs du Bâtiment, des Travaux Publics, des Matériaux de Construction, nous organiser, cela nous permet d'aider chacun à se défendre face à son patron (prud'hommes et autres démarches juridiques ou administratives).

Regroupons-nous au sein de la CNT - Solidarité Ouvrière pour imposer le respect de nos droits et de notre dignité dans les TPE.

Avec la CNT-Solidarité Ouvrière, nous revendiquons :

- le respect des conventions collectives,
- un 13^e mois,
- le paiement de toutes les heures supplémentaires y compris les trajets entreprise-chantier-entreprise,
- le respect des normes de sécurité et de protection de la santé avec notamment fourniture par l'entreprise des EPI (équipements de protection individuelle),
- la reconnaissance de la pénibilité de nos travaux et la retraite à 55 ans à taux plein,
- le respect des jeunes avec un véritable statut d'apprenant, un salaire motivant, du temps de travail spécifique dédié à leur apprentissage pour leurs tuteurs,
- l'arrêt de la sous-traitance qui ne fait qu'engraisser les donneurs d'ordre,
- la suppression du système spécifique des congés payés dans le bâtiment qui ne fait que profiter à ces fameuses caisses de congés payés,
- l'intégration de toutes les entreprises à la caisse de congés intempéries quelle que soit leur taille et une meilleure prise en compte de la santé des travailleurs dans les arrêts pour intempéries,
- la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers.

Votons pour la CNT Solidarité ouvrière (CNT SO)



Élections T.P.E 2016

Si personne ne travaille pour toi, que personne ne décide pour toi

Voter pour la CNT Solidarité Ouvrière, c'est développer une alternative syndicale !

Refus du corporatisme La CNT-Solidarité Ouvrière refuse les divisions corporatistes et développe un syndicalisme d'industrie. Les travailleurs et les travailleuses d'une même "industrie", quels que soient leurs métiers, leurs statuts ou employeurs, adhèrent au même syndicat à un échelon géographique donné.

Indépendance et autogestion La CNT Solidarité Ouvrière fonctionne exclusivement grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s, sans subventions de l'État ou du patronat. Elle est indépendante de tout groupement politique ou religieux. C'est la base du syndicat (ses adhérent-e-s), qui décide en échangeant dans les Assemblées Générales.

Refus du clientélisme et de la corruption patronale À la CNT Solidarité Ouvrière, c'est toujours l'intérêt collectif des travailleurs-euses qui prime et le syndicalisme se pratique avec droiture. Nous refusons les petits arrangements « entre amis » et la complicité douteuse avec les employeurs.

Un outil au service des travailleurs-ruses Le syndicat apporte des conseils juridiques et d'autres aides concernant les conditions de travail. C'est aussi un espace important de formation pour s'émanciper.

Un outil de coordination au service des luttes Nous défendons un syndicalisme de lutte de classes. Tout est question de rapports de force, c'est par les luttes syndicales, sous toutes leurs formes, que nous faisons avancer nos intérêts contre ceux des patrons.

Un syndicalisme révolutionnaire Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi un autre projet de société, à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour un projet de transformation sociale révolutionnaire.

Connaître ses droits et lutter collectivement pour en gagner de nouveaux

Un syndicat pour quoi faire ?

- Ne pas rester isolé en cas de problèmes avec l'employeur
- Se former et bénéficier d'outils juridiques
- Connaître ses droits et lutter collectivement pour en gagner de nouveaux
- Réfléchir ensemble à un autre projet de société.

Bulletin de contact

NOM

Prénom

Secteur d'activité

Adresse :

Tel :

Courriel :

à retourner à **CNT-Solidarité Ouvrière** : 4 rue de la Martinique - 75018 PARIS

Confédération Nationale des Travailleurs - Solidarité Ouvrière

contact@cnt-so.org - 01 40 34 71 80 - www.cnt-so.org



Élections TPE
2016